

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-173/SG/FP régularisation de la situation administrative d'un agent technique du cadre territorial des Travaux publics et du Port .

n° 69-173/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 janvier 1969

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro
10 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1 janvier 1967, le passage au 2° échelon dans le grade des agents techniques de 1° classe du cadre territorial des Travaux publics et du Port, de M. Djama Guedi Afdeb. agent technique de 1° classe, 1e échelon, en service au Port de Commerce de Djibouti sanction d'abaissement d'un échelon est infligé à M. Djama Guedi Afdeb, pour absence injustifiée, obstacle à la liberté du travail et agitation du personnel dans un but subversif. M. Djama Guedi Afdeb, agent technique de 1° classe, 2° échelon du cadre territorial des Travaux publics et du Port, sera rangé au grade d'agent technique de 1° classe, 1er échelon. La présente décision prendra effet pour compter de la date de signature